



MESSAGE STICK

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Nations Unies Instance Permanente sur les Questions Autochtones Bulletin Trimestriel

Préparé par le secrétariat de l'Instance Permanente sur les Questions Autochtones

Division des Politiques Sociales et du Développement, DAES, Nations Unies

Vol.2. No.1. Janvier - Mars 2004

Contenu

Introduction Activités principales

Janvier

Atelier sur la collecte de données et leur ventilation pour les populations autochtones

Février

Concours d'art pour les enfants autochtones et la jeunesse pour la création d'un logo pour l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

Mars

Groupe de travail sur les femmes autochtones dans les situations de conflits

Introduction

Ce bulletin met en évidence les activités menées par l'Instance permanente sur les questions autochtones et son secrétariat pendant la période allant de janvier à mars 2004.

Ce bulletin contient des renseignements concernant l'Atelier sur la collecte de données et leur ventilation pour les populations autochtones, qui a eu lieu du 19 au 21 janvier 2004, dans lequel a été soulignée l'importance de collecter des données ventilées pour les populations autochtones, et dans lequel ont été décrits quelques-uns des obstacles rencontrés lors de la collecte et de l'analyse des données.

On y trouvera également des informations sur la discussion de groupe organisée par l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones et tenue le 10 mars 2004 sur la question du rôle des femmes autochtones dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits et dans l'instauration de la paix après les conflits. La question des conflits est une question qui figure de façon permanente à l'ordre du jour de l'ONU, du fait que des conflits éclatent constamment. Tandis que le monde fixe son regard sur le Moyen-Orient, les conflits qui affectent les populations autochtones d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont augmenté. Dans ces régions de conflits vivent des populations et des femmes autochtones qui en sont directement victimes. Le rôle de ces

femmes autochtones a été discuté par le groupe de travail. Ces femmes ne se considèrent pas victimes passives et observatrices silencieuses du conflit. Elles ne sont pas que des victimes impuissantes de la guerre. Dans les sociétés ravagées par la guerre, ce sont souvent les femmes qui sauvegardent les sociétés. Grâce à la Déclaration de Manille sur la Conférence mondiale sur la résolution des conflits, l'instauration de la paix, le développement durable et les populations autochtones (décembre 2000), les populations autochtones ont souligné le fait que les femmes autochtones doivent être considérées pour remplir des postes à tous les niveaux de prise de décisions afin de restaurer le droit de ces femmes de faire un choix quant à leur mode de vie et leur famille en période de guerre ou de paix. Cette question est intimement liée au thème de la prochaine réunion de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones qui doit se tenir à New York du 10 au 21 mai 2004 et qui s'intitule * Les femmes autochtones +.

Parmi d'autres activités entreprises durant ce premier trimestre, on peut mentionner le lancement du concours d'art pour les enfants autochtones, diverses contributions à plusieurs rapports et la participation de certains membres de l'Instance permanente à des réunions importantes dans le cadre du mandat de l'Instance. Nous espérons que vous serez intéressés par le contenu de ce bulletin.



MESSAGE STICK

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Nations Unies Instance Permanente sur les Questions Autochtones Bulletin Trimestriel

Préparé par le secrétariat de l'Instance Permanente sur les Questions Autochtones

Division des Politiques Sociales et du Développement, DAES, Nations Unies

Vol.2. No.1. Janvier - Mars 2004

Janvier

Durant le mois de janvier, le Secrétariat des Nations Unies de l'Instance permanente sur les questions autochtones a soumis sa contribution au rapport du Secrétaire général sur * La confidentialité de données génétiques et la non-discrimination+ concernant les précautions à prendre afin d'éviter la biopiraterie et assurer le respect de l'héritage culturel et intellectuel autochtone ainsi que l'établissement de mécanismes pour le rapatriement et la transmission de matériels génétiques de collections aux peuples autochtones.

L'Instance permanente a également contribué au Rapport ONU-Habitat sur les habitations autochtones, qui sera présenté à la troisième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones. Le rapport est accessible au site de l'Instance permanente à : <http://www.un.org/esa/sosdev/pfii/documents/document%20third%20session.htm> (voir sous * Information et documents reçus du système des Nations Unies et des autres organisations intergouvernementales +)

Atelier sur la collecte de données et leur ventilation pour les populations autochtones

Un atelier sur la collecte de données et leur ventilation pour les populations autochtones s'est tenu du 19 au 21 janvier 2004.

Un atelier sur la collecte de données et leur ventilation pour les populations autochtones s'est tenu du 19 au 21 janvier 2004. L'atelier était organisé par l'Instance Permanente selon la décision 2000/300 du Conseil économique et social, suivant une recommandation de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones à sa deuxième session. Trente-six experts du système des Nations Unies et d'autres organisations autochtones gouvernementales et académiques y ont participé. L'atelier a étudié un nombre d'études de cas et a examiné les problèmes et fait des recommandations concernant la collecte de données et leur ventilation pour les populations autochtones.

Les recommandations, qui figurent à la partie D du rapport, suggèrent d'améliorer la collecte des données et leur ventilation et de les soumettre pour considération à l'Instance permanente lors de sa troisième session. Les documents sont accessibles au site: <http://www.un.org/esa/socdev/pfii/documents/documents%20datacollection.htm>



MESSAGE STICK

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Nations Unies Instance Permanente sur les Questions Autochtones Bulletin Trimestriel

Préparé par le secrétariat de l'Instance Permanente sur les Questions Autochtones

Division des Politiques Sociales et du Développement, DAES, Nations Unies

Vol.2. No.1. Janvier - Mars 2004

Le Département de l'Information des Nations Unies (Programme de diffusion du Département de l'Information) a lancé un vidéo commercial sur la jeunesse autochtone et l'identité à la télévision commerciale (à 7:30 pm le 25 janvier 2004). Le vidéo est un documentaire de 30 minutes qui examine les questions propres à la jeunesse autochtone en présentant le cas de deux frères Aborigènes de l'île Mornington en Australie.

Durant le mois de janvier, Monsieur Magga, Président de l'Instance permanente des Nations Unies pour les questions autochtones, a participé à la Conférence d'experts pour préparer la troisième session de l'Instance permanente des Nations Unies pour les questions autochtones, organisée par le Mainyoito Pastoralist Integrated Development Organization (MPIDO) et qui s'est tenue à Nairobi, Kenya, les 29 et 30 janvier.

Février

Le 5 février, l'Instance permanente a participé à la réunion d'information organisée par le Département de l'information et les organisations non gouvernementales intitulée : « Femmes autochtones : Debouts et fortes dans un

paysage à risques ». Les membres du comité étaient : S.E. Mr. Jarmo Sareva, Représentant député permanent de la Finlande auprès des Nations Unies, Ms. Mirian Masaquiza, membre du personnel du secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies pour les questions autochtones et Ms. Joana Big Feather, ancienne Directrice de l'Institut du Musée des Arts Indiens Américains à Santa Fe, en Californie.

Durant ce mois, Monsieur Tamang, membre de l'Instance permanente, a participé à la Conférence des Parties (COP7) à la Convention sur la Diversité Biologique (CBD). La Septième Conférence des Parties s'est tenue à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 9 au 20 février 2004, et à son ordre du jour figuraient les questions prioritaires suivantes : Biodiversité des Montagnes, Régions Protégées, Transfert de Technologies et Coopération Technique ainsi que la suite à donner au Sommet Mondial sur le Développement Durable. Ils ont également discuté d'autres sujets, tels que l'Accès et le Partage des Bénéfices, et l'Article 8(J). M. Tamang a prononcé un discours au nom de l'Instance permanente.

Avant la COP7, les populations autochtones avaient organisé un Forum international autochtone de deux jours sur la Biodiversité à Sabah, Malaisie, du 6



MESSAGE STICK

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Nations Unies Instance Permanente sur les Questions Autochtones Bulletin Trimestriel

Préparé par le secrétariat de l'Instance Permanente sur les Questions Autochtones

Division des Politiques Sociales et du Développement, DAES, Nations Unies

Vol.2. No.1. Janvier - Mars 2004

au 7 février 2004 ; Après avoir examiné les liens entre les questions importantes discutées lors de la Conférence des Parties et les populations autochtones et les communautés locales, le Forum a formé onze groupes de travail sur différents domaines thématiques. Les différents groupes de travail ont présenté leurs conclusions sur les sujets choisis.

L'Instance permanente a également participé au Réseau informatique entre-agences sur le Genre et l'Égalité des Femmes et a ajouté ce sujet à l'ordre du jour.

Le concours d'art pour l'enfant autochtone et la jeunesse pour la création d'un logo pour l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

En février, l'Instance permanente et le Département de l'information des Nations Unies ont lancé « Le concours d'art pour l'enfant autochtone et la jeunesse pour la création d'un logo pour l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones », afin que les enfants et la jeunesse autochtones y prennent part. Le concours a pour but de mieux faire connaître l'Instance permanente et le rôle des Nations Unies parmi les enfants et la jeunesse autochtone. Les filles autochtones, les garçons et la jeunesse du monde entier

sont invités à participer à cette compétition artistique. Le dessin gagnant sera présenté à l'Instance permanente à sa quatrième session en 2005. Pour de plus amples informations concernant ce concours, veuillez visiter le site :

<http://www.un.org/esa/sosdev/pfii/new.htm>

Mars

Discussion de groupe sur « Le rôle des femmes autochtones dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits et dans l'instauration de la paix après les conflits ».

Des organisations autochtones, comprenant le Comité des Femmes autochtones, ont attiré l'attention sur la situation difficile des communautés autochtones prises dans les conflits et la situation spéciale et les contributions des femmes autochtones. De telles situations de conflits ont un impact majeur sur le développement humain des communautés autochtones. Une partie importante du mandat de l'Instance permanente est d'intégrer les questions autochtones dans les politiques intergouvernementales par ses recommandations au système des Nations Unies, d'assurer la participation de ses membres aux réunions importantes de groupes intergouvernementaux ainsi qu'aux programmes de sensibilisation qui conduiront à la création de politiques et à



MESSAGE STICK

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Nations Unies Instance Permanente sur les Questions Autochtones Bulletin Trimestriel

Préparé par le secrétariat de l' Instance Permanente sur les Questions
Autochtones

Division des Politiques Sociales et du Développement, DAES, Nations Unies

Vol.2. No.1. Janvier - Mars 2004

leur exécution.

La quarante-huitième session de la Commission sur la condition de la femme a eu lieu à New York du 1er au 12 mars 2004. La Commission avait deux thèmes spéciaux : A Le rôle des hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité entre les sexesA, et A La participation égale des femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits et dans l=instauration de la paix après les conflits. Dans ce contexte, le Secrétariat de l=Instance permanente a organisé une réunion secondaire au sujet * du rôle des femmes autochtones dans la gestion et la résolution des conflits et dans l=instauration de la paix après les conflits +. Cette réunion a eu lieu le 10 mars 2004. Le Comité se composait de Madame Njuma Ekundanayo, Vice-Présidente de l=Instance permanente, responsable des questions d=égalités des sexes, Monsieur Michel Duclos, Ministre plénipotentiaire et vice représentant. Pendant les sessions de la Commission sur la condition de la femme, le Secrétariat de l=Instance permanente avait mis à disposition une table offrant des informations sur les activités de l=Instance permanente, qui a été très populaire.

Aussi pendant le mois de mars, le Secrétariat de l=Instance permanente a assisté à un dialogue de deux jours des

permanent de la France auprès des Nations Unies, Madame Stella Tamang, Présidente du Comité international des femmes autochtones, Madame Carmen Jerez, Directrice du Educational Network of Ambayata et Monsieur Danilo Turk, Sous- Secrétaire général aux affaires politiques des Nations Unies. Le discours de Madame Njuma a été présenté par un membre du Secrétariat de l=Instance permanente.

Pour accéder aux exposés présentés par ces participants, veuillez visiter notre site Internet a :

<http://www.un.org/esa/socdev/pfii/documents/panelindigandconflict.htm>

Après les déclarations présentées par les participants, les représentants des Etats Membres, des organisations non gouvernementales, du système des Nations Unies, du monde universitaire et des media ont été invités à participer aux débats.

dépositaires d>enjeu, en préparation au débat de haut niveau du Département des affaires économiques et sociales 2004 sur la * Mobilisation des ressources et sur l=environnement aux fins de l=élimination de la pauvreté dans le cadre de l=application du programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 * .



MESSAGE STICK

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Nations Unies Instance Permanente sur les Questions Autochtones Bulletin Trimestriel

Préparé par le secrétariat de l' Instance Permanente sur les Questions Autochtones

Division des Politiques Sociales et du Développement, DAES, Nations Unies

Vol.2. No.1. Janvier - Mars 2004

Madame Nicolaisen, membre de l'Instance permanente, a assisté à la réunion de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle du * Comité intergouvernemental sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques + qui a eu lieu à Genève le 17 mars. L'intervention de Madame Nicolaisen au Comité a été très bien reçue. Elle a aussi eu l'occasion d'échanger des idées avec Ms. Wend Wendland au sujet d'une coopération plus étroite entre l'Instance permanente et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Madame Trask, Membre de l'Instance permanente, a assisté aux Consultations Régionales de l'Instance permanente qui ont eu lieu du 14 au 19 mars à Nausori, Fidji. Monsieur Kouevi, Monsieur Littlechild, Madame Trask et Monsieur Turpo, Membres de l'Instance permanente, ont participé à un Colloque sur les titres juridiques des peuples autochtones auprès des tribunaux internationaux, qui a eu lieu le 26 mars dans le Michigan. Monsieur Kouevi, qui était invité par le Gouvernement de l'Assemblée du Pays de Galles, a participé à la Conférence sur le développement durable qui a eu lieu à Cardiff, au pays de Galles, du 22 au 25 mars.

Le président de l'Instance permanente, Monsieur Ole Herik Magga, a été invité à contribuer au Rapport Mondial sur le Développement Humain, 2004 du Programme des Nations Unies pour le développement, contribution consacrée à la diversité culturelle. Le rapport sera publié en juin.

En poursuivant les initiatives du Secrétariat de l'Instance permanente, le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG), a inclus les questions autochtones et leurs modes d'opération dans ses priorités pour l'année 2005, amorçant ainsi un processus de politique générale par étapes pour les années à venir.

Et finalement, le mois de mars a aussi été le mois pendant lequel le Secrétariat de l'Instance permanente a lancé son bulletin sur l'Internet, intitulé * Message Stick +. Les numéros 1, 2 et 3 (numéro 3 étant le numéro en cours) de ce bulletin sont déjà disponibles sur l'Internet et les organisations non gouvernementales, les organisations des peuples autochtones, le monde universitaire et autres amis de l'Instance permanente ont été informés de son existence. Pour accéder à la version pour le publique du Message Stick, veuillez visiter notre site Internet à :

<http://www.un.org/esa/socdev/pfii/documents/newsletter.htm>



**Nations Unies Instance Permanente sur les Questions Autochtones
Bulletin Trimestriel**

**Préparé par le secrétariat de l' Instance Permanente sur les Questions
Autochtones**

Division des Politiques Sociales et du Développement, DAES, Nations Unies

Vol.2. No.1. Janvier - Mars 2004

Nous espérons que la formule du Message Stick représente un moyen utile vous permettant de vous informer sur les activités de l'Instance permanente et nous nous réjouissons de pouvoir publier beaucoup d'autres éditions.